

Une journée à l'Ecole supérieure de gendarmerie nationale des Isser

# Ces femmes qui ont choisi un métier réservé aux hommes

Page 2



# LE JOUR

## D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dixième année - N° 3505 - Ven. 6 - Sam. 7 mars 2015 - Prix : 10 DA

Le SG du ministère des Ressources en eau à Béjaïa

### «Le rétablissement de l'eau à partir de Tichi-Haf dans 15 jours»

Page 4



Benyounès pointe du doigt les livreurs vers le Sud

## Où sont passés les 7 milliards DA d'aide de l'Etat ?

Page 4

### Al qaïda en Syrie décapitée

Par Mohamed Habili

Dès l'annonce de l'élimination du chef de Djabhet Anosra, A. El Chami, tombé en même temps que nombre de ses lieutenants, à ce qu'il semble par suite d'un raid aérien sur Idlib, l'opposition syrienne dite modérée se fend d'une déclaration dans laquelle elle attribue le mérite de l'opération à la coalition emmenée par les Etats-Unis. A lui seul cet empressement dit combien le coup est fumant, et comme il importe pour cette opposition qu'il ne soit pas porté au crédit de l'armée syrienne. Malheureusement pour elle, la coalition ne se montre pas disposée à entretenir la confusion à cet égard, dont un porte-parole fait aussitôt savoir qu'aucune frappe de son camp n'a eu lieu sur Idlib lors des 24 heures précédentes, au cours desquelles est intervenue l'opération s'étant soldée par la décapitation de la section d'Al Qaïda en Syrie, et deuxième groupe de par son importance après Daech. En revanche, l'agence officielle syrienne Sana, émet une dépêche dans laquelle elle fait état d'une opération «qualitative» effectuée par l'armée syrienne lors d'une réunion de la direction de Djabhat Anosra dans laquelle ont péri son chef et des dirigeants, mais sans livrer plus de détails. C'est ainsi qu'on ignore encore si le groupe terroriste a été entièrement décapité, ou si une partie de sa direction en a réchappé, parce que non présente sur les lieux au moment de l'attaque, qui par contre semble bien avoir pris la forme d'un raid aérien.

Suite en page 3

### La violence contre les femmes, crime puni par la loi

# Louh gagne sa bataille



Tout acte de violence contre les femmes sera puni, comme le stipule le projet de loi voté par les députés de la majorité alors qu'au nom de la «religion», qui reste «innocente» de toute interprétation et autres motifs, certains trouvent des justifications à permettre au mari de battre son épouse !

Lire page 3

Augmentation de la production des fourrages

## Le développement de l'irrigation, passage obligé

Page 5

Projection du long métrage «Les portes du soleil»

## Un film algérien bâti sur une brève apparition de Mike Tyson

Page 13

Une journée à l'Ecole supérieure de gendarmerie nationale des Isser

# Ces femmes qui ont choisi un métier réservé aux hommes

■ Elles sont gendarmes, un métier traditionnellement masculin, mais qu'importe, elles font un pied de nez aux préjugés. Elles sont aujourd'hui respectées par leurs collègues, et suscitent l'admiration de leurs proches.

Par Meriem Benchaouia

**A**mina, Cherifa, Hadja... pour la plupart, elles ont choisi de s'engager dans ce ceps de l'armée par vocation et elles ont réussi avec brio. Disciplinées, courageuses, ambitieuses et fortes. Tels sont les traits de caractère de ces femmes qui ont choisi de s'illustrer dans un métier d'homme. Les profils se dressent et il devient évident que le but est commun, mais que les motivations sont diverses. Elles ont toutes choisi la Gendarmerie nationale pour la sécurité de l'emploi et les assurances d'une carrière évolutive. Mais ce qui les différencie, c'est, avant tout, leur formation initiale. Certaines d'entre elles ont côtoyé la vie militaire, avant même de fouler le sol de la caserne, auprès de leur famille. Celles-ci ont eu plus de facilités dans l'intégration d'un milieu exigeant autant de discipline que de force de caractère. D'autres, par contre, ont fait ce choix, soit par amour du métier, soit par nécessité. Aujourd'hui, les femmes dans la gendarmerie sont beaucoup plus présentes qu'elles ne l'étaient il y a quelques années. Cette augmentation s'est faite depuis la création de l'Ecole supérieure de gendarmerie des Issers en 2002. Le chiffre a carrément triplé en quelques années, alors que la première promotion comptait que 18 femmes, prochainement, elles seront 52 à être reçues à la fin de l'année; au total, plus de mille femmes ont fréquenté cette institution depuis 2002.

## Gendarme... un métier d'homme



«L'égalité n'est pas synonyme d'uniformité», nous expliquent les élèves rencontrés à l'école supérieure de gendarmerie des Isser. «Ce n'est pas parce que la gendarmerie a été un bastion masculin très résistant à la féminisation de ses effectifs, qu'elle devait arbitrairement rester un domaine réservé aux hommes», nous a confié Khadidja, élève sous-officier. Hadja, célibataire, 21 ans, avoue avoir été attirée, par hasard, par cette profession, «c'est après avoir vu un spot publicitaire à la télévision, que j'ai eu l'idée de m'engager. C'est la



sécurité de l'emploi qui m'a séduite», explique-t-elle. Diplômée de commerce, la jeune femme dit avoir été encouragée par sa famille, surtout son père, pour se lancer dans ce métier encore nouveau en Algérie. «Je trouve que la société algérienne a beaucoup évolué pour gagner en tolérance et en compréhension, surtout vis-à-vis des femmes actives». «L'Algérienne, qui a prouvé sa capacité d'exercer les métiers les plus rudes, s'impose désormais sur le marché national du travail dans des métiers longtemps restés l'apanage des hommes», affirme-t-elle. Toutefois, Hadja ne cache pas que la formation est très dure. Pleine d'ambition, elle espère pouvoir évoluer sur le plan professionnel et pouvoir servir, avec loyauté, sa patrie. Pour sa part Amina, 30 ans, officier de perfectionnement et chef de section numérique, statistique et évalua-

## Hommes ou femmes, tous logés à la même



### enseigne

Les officiers femmes, comme les hommes, reçoivent la même formation. «Aujourd'hui, elles passent par les mêmes épreuves, qu'elles soient physiques ou intellectuelles. Cela va du maniement d'armes jusqu'à la conduite de la moto», précise le directeur de l'école, le colonel Riyah Raba et d'ajouter : «Nous ne faisons pas de distinctions, ils sont tous logés à la même enseigne». Toutefois, la position de la femme dans une caserne a son lot de difficultés mais aussi quelques avantages, comme le tour de garde dont les «gendarmettes» sont exemptées. Former des officiers gendarmes «disciplinés» capables d'assumer leurs missions même dans des conditions difficiles est la devise du commandement de la Gendarmerie nationale qui ne lésine plus sur les moyens pour concrétiser cet objectif. Sur le terrain, cette politique porte ses fruits. Entre laboratoires de langues dernière génération, salles de cours équipées de matériel informatique et des infrastructures sportives et culturelles répondant aux normes internationales. Dans ce cadre, le directeur de l'école a indiqué que «les différentes formations reçues durant tout le cursus exigent divers enseignements dans le domaine militaire, professionnel et général. Ces cours sont dispensés par des officiers de la gendarmerie et des officiers des différents commandements de l'ANP ainsi que des

professeurs universitaires et des cadres supérieurs des différentes institutions de l'Etat», en ajoutant que «cette formation est adaptée à l'évolution du crime et aux développements que connaît la gendarmerie et par lequel le commandement aspire à la modernisation de son institution». Afin d'assurer aux futures élites de la Gendarmerie nationale une formation répondant aux normes internationales aussi bien dans les études que dans les activités sportives et culturelles, le commandement de ce corps de l'armée a mis le paquet. Dans le but de faciliter une assimilation rapide de différents cours qui leur sont proposés, des salles reproduisant des scènes de crimes sont mises à la disposition des élèves. «Le commandement de la Gendarmerie nationale ne lésine pas sur les moyens pour assurer une formation solide à ses élé-

ments», nous a certifié le colonel Riyah.

## Des élèves triées sur le volet

Avant leur entrée dans ce prestigieux corps de l'armée, les postulantes sont triées sur le volet. En effet, le recrutement des élèves dans cette école se fait suivant des normes bien précises, notamment par l'organisation d'un concours, dont l'âge exigé ne doit pas excéder les 23 ans avec un diplôme universitari-



re. Une formation, n'ayant rien à envier aux enseignements dispensés dans les grandes académies militaires dans le monde, leur est proposée. Le programme de la formation s'étale sur une période de trois ans. La première année se déroule au niveau de

l'Ecole interarmes de Cherchell où les officiers stagiaires se familiarisent avec le monde des armes. Durant leur deuxième année, les élèves accomplissent leurs formations militaires pour devenir chefs de section. Arrivés enfin en troisième année, l'école leur dispense une formation professionnelle ayant un rapport avec les domaines de la police judiciaire, de la police administrative et enfin avec celle de la police militaire. Cette formation, selon le directeur de l'école, leur permet d'être des officiers de police judiciaire accomplis. À l'issue «ces officiers seront désignés pour occuper des fonctions administratives ou techniques selon leurs diplômes au sein des différentes structures de soutien», a-t-il ajouté. Ils sont tous encadrés par des professeurs d'universités pour les matières de culture générale et juridiques. A ceux-ci s'ajoutent des conférenciers et aussi des cadres supérieurs de l'Etat. Une formation qui permettra à nos «futures» officiers d'acquérir des compétences techniques censées améliorer les méthodes de travail et élever le niveau de compétence dans la lutte contre la criminalité.

## «Courageuses, elles forcent l'admiration»

Parlons des «gendarmettes», le directeur nous dira, non sans émotion, tout le bien qu'il pense d'elles : «plus courageuses et braves que ces filles j'en ai rarement rencontré tout au long de ma carrière». En effet, selon lui : «elles forcent l'admiration avec leur envie de bien faire et leur degré d'implication, jamais aucune plainte, au contraire une volonté à toute épreuve et ce, malgré les difficultés, Dieu sait si les entraînements peuvent parfois être durs, même pour le plus vaillant des hommes. Par leur bravoure et leur courage, elles donnent une leçon formidable à tous les sceptiques, sans parler des misogynes qui clament haut et fort que ce métier n'est pas fait pour les femmes, croyez-moi, en pen-

sant à tous les sacrifices qu'elles ont dû faire car, qu'on le veuille ou non, cela n'a pas été aisé de choisir ce métier, les mots m'échappent tellement je suis en admiration devant elles et c'est plus que justifié.

M. B.

La violence contre les femmes, crime puni par la loi

# Louh gagne sa bataille

■ Tout acte de violence contre les femmes sera puni, comme le stipule le projet de loi voté par les députés de la majorité alors qu'au nom de la «religion», qui reste «innocente» de toute interprétation et autres motifs, certains trouvent des justifications à permettre au mari de battre son épouse !



Par Nacera Chennafi

Finale, le projet de loi amendement et complétant l'ordonnance n° 66-156 portant code pénal et relatif aux violences faites aux femmes a été validé par les députés de la majorité assurée par les partis du FLN et du RND malgré le rejet des islamistes qui ont opté pour le boycott de la plénière alors que le Parti des travailleurs a préféré s'abstenir. L'amendement du code pénal dispose que «quiconque porte volontairement des coups à son conjoint, et en fonction des blessures, risque de 1 à 20 ans de prison avec la réclusion à perpétuité en cas de décès».

Le débat relatif au projet de loi amendement et complétant l'ordonnance n° 66-156 portant code pénal et relatif aux violences faites aux femmes a été houleux à cause des accusations des députés de l'Alliance verte, à savoir le MSP, El Islah, Ennahdha et d'autre part, l'autre parti islamiste représenté à l'Assemblée, il s'agit d'Al Adala. Lors de la séance consacrée au vote du projet de loi, jeudi dernier, les députés du courant islamiste ont remis en cause la légitimité de la plénière. Selon eux, la séance n'a pas lieu d'être puisque le quorum des députés

n'était pas atteint. A ce propos, ils avancent que dans l'hémicycle, il n'y avait que 180 députés alors que le quorum doit être de 284. Selon la version officielle, la séance s'est déroulée en présence de 264 députés sur 284 et 59 procurations.

Les députés de l'Alliance verte ont accusé le président de l'Assemblée nationale, Mohamed Ould Khelifa de dépasser le règlement de la chambre basse du Parlement, notamment dans son article 58 qui exige le quorum pour tenir une session de vote. A cet effet, les députés de l'Alliance verte ont boycotté la session du vote. D'autre part, pour les députés du MSP, El Islah, Ennahdha et El Adala, le projet de loi voté est contraire «aux préceptes de la charia». Un projet qui risque, selon eux, de «disloquer la famille algérienne».

Dans ce cadre, le ministre de la Justice n'a pas ménagé ses efforts pour répondre aux accusations des islamistes tout en affirmant que l'Etat algérien «est déterminé à poursuivre les réformes engagées dans le secteur de la justice». Au terme de l'adoption de cette loi, Louh a souligné qu'«en dépit de la divergence de vues, il existe toutefois un consensus sur la nécessité de promulguer une loi pour protéger

la femme, conformément à la stratégie adoptée par le gouvernement».

Il a rappelé que le texte de loi «a tenu compte des volets culturel et culturel propres à la société algérienne», ajoutant qu'«à travers l'adoption de ce projet de loi l'Algérie connaîtra davantage de progrès en termes de réformes pour combler le vide juridique et mieux prendre en charge certains fléaux sociaux passés sous silence». «Les harcèlements contre les femmes, notamment dans des lieux publics, se sont souvent soldés pas des meurtres», a-t-il indiqué.

Dans une déclaration à la presse au terme de la séance de vote, le ministre a réaffirmé que «l'Algérie est souveraine

dans cette décision qui n'est pas dictée par des pressions internes ou externes». Lors de la séance de vote, le chef du groupe parlementaire du FLN, Tahar Khawa a demandé un point d'ordre pour lire une courte déclaration au nom du parti, affirmant «le soutien du FLN aux réformes du président Bouteflika». Il est à noter que lors des débats, des députés du FLN se sont opposés à la sanction qui va de 6 mois à 2 ans de prison contre le mari qui abandonne sa famille sans raison, pour une durée qui dépasse les deux mois. Ils ont aussi proposé la suppression de l'article 330 bis pénalisant «la violence financière contre la femme» mais ces propositions d'amendements n'ont pas été retenues.

Il est à noter que dans le texte adopté «le pardon de l'épouse met fin à toute poursuite judiciaire dans les cas les moins graves, mais sont maintenus, bien qu'allégés, dans les plus graves».

L'Algérie enregistre annuellement entre 100 et 200 décès de femmes chaque année de violences familiales, un chiffre qui interpelle toute une société, notamment qui se dit comprendre l'islam car cette religion ordonne d'avoir une bonne attitude envers les femmes qui sont une maman, une fille, une sœur, une collègue, une voisine et tout simplement une partie de la société et de l'existence humaine.

N. C.

## Le projet de loi sur le code pénal soumis au SG du gouvernement

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh, a annoncé, jeudi dernier, que le projet de loi amendement le code de procédure pénale sera soumis, ce jour, au secrétariat général du gouvernement, précisant que ces nouvelles dispositions consolideront davantage l'indépendance de la justice.

Dans une déclaration à la presse en marge de la séance consacrée au vote du projet de loi amendement et complétant la loi portant code pénal pour la protection de la femme contre la violence, le ministre a expliqué que «le texte comporte des amendements profonds de nature à consolider l'autonomie de la justice», a soutenu le ministre, rappelant que l'Etat était déterminé à poursuivre la réforme du système judiciaire.

R.N.

## L'urgence d'une loi pour assistance à personne en danger

Au grand dam de certains députés dont la perception des droits humains a conduit à des dérapages, des abstentions, un bel et beau refuge pour ce chapitre malheureux, cette 23<sup>e</sup> loi de cette 7<sup>e</sup> législature 2012-2017 loi criminalisant les actes de violence à l'égard des femmes et présentée à l'APN, si décriée et même controversée par une partie de la société civile parfois fervents défenseurs des droits des femmes a fini par être adoptée en séance plénière. Sur les 462 députés, 284 étaient présents et 59 ont remis des procurations pour le vote de ce texte modifiant et complétant le code pénal. Les islamistes de l'Alliance de l'Algérie verte ont boycotté la séance jugeant ce texte «contraire aux valeurs de l'Islam». Ceux du

parti El Adala ont exprimé leur refus de ce texte estimant notamment que criminaliser le harcèlement dans les lieux publics aurait dû s'accompagner par des lois mettant fin «au non port du voile et à la nudité des femmes dans les lieux publics, cause principale des harcèlements» selon eux. El Adala dénonce une loi «pour se venger de l'époux et de l'homme en général» qui cherche à «disloquer la famille». Le député indépendant Ahmed Khelif estime lui que cette loi constitue «un musellement des libertés de l'homme et une façon de rendre licites les relations extraconjugales». Aussi face à ce débâlage, serions-nous en tant que citoyens misant sur un Etat de droit, en droit de nous interroger sur la réelle représentation de nos députés

quant à nos préoccupations et à la protection de l'intégrité physique et morale de la personne ou dans un contexte plus large mener un débat sur le fait que la loi peut devancer la société et même voir si elle conforte ses aspirations. Mais dans ce cas il y avait une réelle urgence à apporter des solutions juridiques à des comportements violents, et il s'agirait en l'occurrence, en cas de défaillance de l'Etat, de non-assistance à personne en danger, une disposition pénale qui existe et protégerait, en l'occurrence, ces femmes qu'on stigmatise mais qui meurent chaque année de violences familiales et qui subissent de réels coups et parfois le contre-coup de la société. En attendant la violence existe et s'amplifie.

Dalila Ziani

## LA QUESTION DU JOUR

### Al qaïda en Syrie décapitée

Suite de la page une

N'empêche, le groupe a subi là un revers dont il pourrait bien ne pas se relever. Il ne sera cependant pas le seul à s'en ressentir gravement à l'avenir. L'opposition modérée pourra bien elle aussi ne pas en sortir tout à fait indemne, même si en l'espèce elle n'a eu à déplorer la perte d'aucun soldat. Seulement, elle aura plus de mal après cela à continuer de faire campagne sur le thème de l'inexistence de l'armée syrienne sur le terrain, qui ne contrôlerait plus qu'une partie de Damas, là où précisément se serait retranché tout le régime de Bachar Al Assad, qui partout ailleurs se serait effacé devant le Hezbollah et les pardars, qui ainsi occuperaient la Syrie. Et le reste à l'avenant. Ce langage pourrait bien avoir vécu non moins qu'Al Chami et partie ou tout de son état-major. Mais ce n'est pas là le plus important. L'opération d'Idlib intervient à un moment d'accélération de la guerre contre les forces d'occupation tant en Syrie qu'en Irak. Elle est à mettre en rapport avec l'offensive actuelle de l'armée irakienne en vue de reprendre Tikrit, point de passage obligé sur la route de Mossoul, dont la libération équivaldrait à celle de tout l'Irak. L'intérêt des Irakiens, et plus encore celui des Syriens, est de reconquérir dans les meilleurs délais les territoires concédés précédemment aux groupes terroristes, quels que soient les noms dont ceux-ci s'affublent. On ne peut pas non plus ne pas relever que la décapitation de Djabhet Anosra intervient peu après que l'émissaire de l'ONU pour la Syrie eut fait des ouvertures en direction de ce groupe, bien qu'il soit étiqueté de terroriste par tout le monde. Une armée encore en mesure de porter des coups dans le vif de l'ennemi n'est pas finie, pour le moins. Il faut même s'attendre à ce qu'elle reparte à l'offensive, peut-être en coordination avec ce qui se passe de l'autre côté de la frontière avec l'Irak. Toujours est-il qu'on voit dès à présent se dessiner deux plans de bataille en vue de la libération des territoires syrien et irakien occupés par Daech. Le premier est à l'initiative des deux pays concernés, mais aussi selon toute vraisemblance de leurs alliés, dans la région et hors de celle-ci. La contrainte du temps le détermine dans une large mesure. Le deuxième est celui de la coalition, qui ne veut pas lancer d'offensive décisive avant d'avoir acquis la certitude que cela ne profiterait ni au régime Syrien ni à l'Iran.

M. H.

Benyounès pointe du doigt les livreurs vers le Sud

# Où sont passés les 7 milliards DA d'aide de l'Etat ?

■ Pas moins de 7 milliards DA sont injectés, chaque année par l'Etat pour soutenir le transport des produits de base déjà subventionnés, vers les régions du sud du pays. Toutefois, ces aides de l'Etat ne profitent pas à la population du Grand Sahara qui paye ces produits à des prix onéreux dépassant ainsi le prix moyen appliqué dans le nord du pays.



Par Louiza Ait Ramdane

Interpellé hier par les citoyens de Tamanrasset sur la cherté des prix de première nécessité, lors d'une visite d'inspection dans la région, le ministre du Commerce, Amara Benyounès a tenu à rassurer que le problème ne se pose pas au niveau de son département, faisant appel ainsi aux subventions de l'Etat sur ces produits ainsi que sur leur transport.

Tout en rappelant que Tamanrasset ne consomme que 2 milliards de dinars sur 7 milliards de subventions sur le transport, le ministre se demande où est passé cet écart ? «L'Etat subventionne le transport de tous les produits subventionnés acheminés vers le Grand Sud depuis des années», a relevé Benyounès qui a, à ce titre, insisté sur l'intensification des campagnes de contrôle des prix pour éviter toute spéculation sur les produits soutenus. Il est à signaler sur ce point que les caractéristiques de chaque wilaya, en termes d'éloignement ou de la densité de la population, sont prises en compte pour établir une répartition équilibrée. «Cette mesure devrait permettre l'approvisionnement de tous les produits au même prix appliqué dans le Nord». Pour le ministre, il est inadmissible que la région du Sud pour laquelle l'Etat a injecté une enveloppe de sept milliards de dinars, ne profite pas de cette aide, au moment où l'Etat sub-

ventionne le produit trois fois (le produit lui-même, son transport et sans oublier l'exonération de taxe). Une autre contrainte relevée par le ministre du Commerce. Il s'agit de la non-conformité des produits de consommation transportés vers le Grand Sud. Il a ainsi imputé la responsabilité aux directions de santé de ces régions, qui ne se soucient guère de la santé du citoyen. Visitant le Centre algérien de contrôle de la qualité et de l'emballage (CACQE), Benyounès a instruit sur la dynamisation de la mission de cet organisme et l'intensification des analyses des échantillons, déplo-

rant le faible nombre d'analyses effectuées l'an dernier par ce centre dans une région d'une telle envergure, censée avoir un programme ambitieux de contrôle de la qualité des produits de consommation. Selon le ministre, il est inadmissible qu'un nombre d'échantillons analysé par un laboratoire ne dépasse pas 39 échantillons annuellement.

Le ministre qui s'exprimait en marge des travaux de la réunion nationale de coordination entre la Chambre algérienne du commerce et de l'industrie (Caci) et les Chambres du commerce et de l'industrie (CCI), a insisté sur l'intensification des actions de

contrôle sur le terrain de la qualité des produits de consommation, notamment les denrées alimentaires. «Il est nécessaire d'intensifier les campagnes de contrôle, sur le terrain, des produits de consommation, en vue de préserver et de protéger la santé du consommateur, notamment en période de fortes chaleurs, dans les régions du sud du pays», a indiqué le ministre, lors de l'inspection de structures du secteur du commerce dans cette wilaya. Le problème de spéculation ne se pose pas uniquement pour les produits de large consommation, mais également pour les matériaux de construc-

tion et du ciment. Le ministre qui a visité, un point de vente de ces produits relevant du groupe algérien des ciments (Gica), a exhorté les responsables à œuvrer à l'intensification des efforts pour fournir le produit aux mêmes prix que ceux en vigueur dans le nord du pays. Inspectant ensuite un point de vente du ciment implanté au niveau du quartier Tahaggart, il a appelé ses responsables à multiplier les points de vente de cette entité économique, à travers les communes éloignées du chef-lieu de wilaya afin d'éviter la spéculation des transporteurs. Amara Benyounès a également relevé le sujet de la contrebande des dattes produite dans la région envers les pays voisins. Sur ce point, le ministre a indiqué que de nouvelles mesures répressives en collaboration avec les services de la sécurité et de la gendarmerie, seront mises en place, annonçant ainsi l'installation d'un premier groupement pour la production des dattes. La rencontre du ministre du Commerce, Amara Benyounès avec la Caci et la CCI a été consacrée au programme d'action des commissions techniques de la Caci, au projet de refonte des statuts des CCI, ainsi qu'à la création des consortiums à l'exportation de dattes. L. A. R.

Le SG du ministère des Ressources en eau à Béjaïa

## «Le rétablissement de l'eau à partir de Tichi-Haf dans 15 jours»

Les travaux de déviation de Oued Soummam au niveau du lieudit Antik Ougemoune dans la commune de Semaoune, sur le CW 21 se poursuivaient hier avec intensité. Ces travaux devraient permettre l'intervention des équipes techniques pour la réparation de la conduite principale alimentant en eau potable la ville de Béjaïa et les communes périphériques, une conduite qui a été, pour rappel, emportée par les crues de Oued Soummam il y a un peu plus d'une semaine. Les entreprises engagées dans cette bataille, à savoir la SNT, CRCC et l'Armée nationale populaire travaillent d'arrache-pied avec d'importants moyens pour dévier l'eau. Les services techniques de l'ADE, de l'hydraulique et autres qui interviendront par la suite devraient répa-

rer environ 500 m de cette conduite dans laquelle est transférée l'eau du barrage Tichi-Haf vers la ville de Béjaïa et ses environs. Une délégation ministérielle a été dépêchée hier sur les lieux pour voir de plus près l'immensité des dommages causés par les crues. Celle-ci a été conduite par le secrétaire général du ministère des Ressources en eau, El-Hadj Belkateb. Ce responsable a annoncé sur les lieux que le rétablissement de l'alimentation en eau potable dans la ville de Béjaïa à partir du barrage Tichi-Haf pourrait intervenir dans 15 jours. Il a encouragé les entreprises qui y travaillent à redoubler d'efforts pour dévier l'eau rapidement pour l'intervenir des équipes techniques pour la réfection de cette adduction. Il a annoncé aussi qu'«une étude de sécurisation de cette

conduite a été confiée déjà à un bureau d'études», affirmant que «les autorités centrales du pays apportent tout leur appui aux projets engagés dans cette wilaya». A noter que le programme tracé pour l'approvisionnement de la ville de Béjaïa en eau potable ces derniers jours se poursuit toujours avec une vingtaine de camions-citernes du ministère des Ressources en eau, ceux de l'APC et des particuliers. En sus de ces camions, la conduite principale alimentant la ville de Béjaïa et les communes de l'est de la wilaya a été réparée. Celle-ci a permis hier d'alimenter la ville de Béjaïa avec 1 400 mètres cubes d'eau par heure; l'eau a coulé dans les robinets dans plusieurs quartiers.

Hocine Cherfa

Télécommunications

## Mobilis étendra la 3G sur l'ensemble du territoire avant fin 2015

L'opérateur de téléphonie mobile Mobilis, qui détient le plus grand réseau de la 3G en Algérie avec la couverture de 35 wilayas, s'engage à couvrir l'ensemble du territoire national par cette technologie dans le courant de l'année 2015, a affirmé, jeudi à Barcelone, son Pdg, Saad Damma. «C'est plus qu'un objectif. C'est un engagement pris par Mobilis lors de l'attribution de la licence d'exploitation» pour généraliser la 3G à travers tout le pays en 2015, souligne-t-il dans un entretien à l'APS, en marge du Congrès mondial de la téléphonie mobile (MWC),

qui se tient du 2 au 5 mars dans cette ville espagnole. Soulignant que tous les Algériens ont le droit de bénéficier de cette technologie, le même responsable avance que Mobilis sera le premier opérateur à étendre la couverture de la 3G sur tout le territoire national. Lancée en Algérie en décembre 2013, la 3G compte 8,231 millions d'abonnés, partagés par l'opérateur public Mobilis avec 3,639 millions, suivi par Ooredoo avec 3,607 millions et par Djazzy avec 985 000 abonnés, selon de récents chiffres de l'Autorité de régulation de la poste et des télécommunications

(Arpt). En termes de parts de marché de la 3G, réparties entre les trois opérateurs, Mobilis détient 44,2%, Ooredoo 43,8%, tandis que Djazzy, qui a commencé à commercialiser ses services 3G en juillet 2014, détient 12% des parts de marché de cette technologie. Par ailleurs, M. Damma indique que la société qu'il dirige a enregistré une hausse de son chiffre d'affaires en 2014 de l'ordre de 21,5% passant de 71 milliards de DA en 2013 à 87 milliards de DA en 2014. Questionné sur les investissements réalisés, Damma précise que l'entreprise a investi, sur ses fonds propres,

un montant pour l'équivalent de 380 millions de dollars en 2014. S'agissant du nombre de clients, l'opérateur public a clôturé l'année 2014 avec un parc d'abonnés de 15,2 millions contre 12,7 millions en 2013, soit une évolution de 20% (2,5 millions de nouveaux clients). Selon lui, cette hausse s'explique essentiellement par le fait que l'opérateur «a gagné la sympathie des clients dont notamment les jeunes, et ce, depuis qu'il est devenu l'un des principaux sponsors de l'équipe nationale de football pour les cinq prochaines années». Lyes Ch.

Augmentation de la production des fourrages

# Le développement de l'irrigation, passage obligé

■ L'augmentation de la production des fourrages est tributaire du développement de l'irrigation, a souligné, jeudi à Tizi Ouzou, le directeur chargé de l'appui aux élevages et à la production laitière au niveau de l'Office national interprofessionnel de lait (Onil).



Par Salem K.

Selon Djamel Nekab, qui a assisté à la réunion organisée par la Fédération locale des éleveurs bovins (viande et lait), l'agriculture nationale est encore très dépendante des conditions climatiques. «Nous avons une agriculture pluviale et nous

subissons les caprices du climat», a-t-il relevé. Des efforts ont été consentis par l'Etat pour augmenter la superficie irriguée, a-t-il souligné, ajoutant qu'il «faudrait absolument produire des fourrages en ayant recours à l'irrigation pour faire face aux aléas du climat». «Cette année, et grâce aux fortes précipitations enregistrées, il y aura moins de pro-

blèmes et plus de production laitière», a prévu Nekab. «J'espère que nous pourrions tempérer un tant soit peu l'importation de la poudre de lait dont les prix sont en hausse sur le marché international et risquent de grever davantage les ressources du Trésor public», a-t-il ajouté. S'agissant du développement de la production de lait cru au

niveau national, le responsable a indiqué que les efforts consentis par l'Etat pour développer la filière lait, ont «porté leurs fruits», car il y a des «résultats probants» qui se traduisent par l'augmentation de la production laitière nationale. Toutefois, a-t-il observé, «la sécheresse handicape énormément cette démarche et engendre des surcoûts au niveau de l'alimentation du cheptel, ce qui grève le budget de éleveurs qui se retrouvent dans des situations délicates». Concernant la wilaya de Tizi Ouzou, en tête de classement au niveau national, en termes de production et de collecte de lait cru, ce représentant de l'Onil a salué les efforts, le courage et la ténacité des éleveurs qui «continuent à maintenir cette activité de production laitière, dans un contexte difficile, et dans une région qui présente un véritable handicap de par son relief montagneux». A propos des problèmes soulevés lors de la rencontre des éleveurs, il a précisé que l'installation prochaine du Conseil national interprofessionnel de la filière lait, offrira un cadre pour discuter de ces problèmes en vue de dégager des solutions pour développer la production laitière et aboutir à la

substitution progressive du lait produit à partir de la poudre importée par du lait cru de production nationale. «Le maintien de cette activité et la présence de jeunes éleveurs dans cette filière est un gage d'avenir et de stabilité sociale, mais aussi de maintien d'une activité essentielle, ancrée dans les traditions de la région (Tizi-Ouzou)», a relevé Nekab.

S. K./APS

Pays du dialogue 5+5

## Réunion des ministres de l'Eau fin mars à Alger

LE MINISTRE des Ressources en eau, Hocine Necib, a annoncé jeudi que la capitale (Alger) abritera le 31 mars courant la première réunion des ministres de l'Eau des pays de la Méditerranée occidentale dans le cadre du dialogue 5+5. Un cadre du dialogue 5+5 a été institué dans le secteur des ressources en eau à l'initiative de l'Algérie et de l'Espagne, a indiqué Necib en marge d'une journée technique sur le service public dans le domaine de l'eau, soulignant que cette rencontre internationale sera une opportunité pour présenter l'expérience de l'Algérie en la matière. Le groupe du dialogue 5+5 compte l'Algérie, la Libye, la Tunisie, la Mauritanie, le Maroc, l'Espagne, la France, l'Italie, Malte et le Portugal. Dans sa réponse sur les répercussions des opérations de prospection et d'exploitation du gaz de schiste sur les eaux souterraines dans le sahara, il a tenu à rassurer que cette opération n'aura aucun impact négatif sur les eaux souterraines dans cette région. Il a précisé à ce propos, que les régions riches en gaz de schiste se situaient à une profondeur de 4 000 et 5 000 mètres alors que les nappes phréatiques albiennes se trouvaient à une profondeur de 300 et 1 000 m. D'autre part, Necib a rappelé que les textes juridiques relatifs à la prospection et en particulier, des hydrocarbures qu'ils soient conventionnels ou non conventionnels, énoncent le renforcement de la cimentation des opérations de forage, ce qui empêchera toute infiltration des hydrocarbures. «En pareille situation, il est impensable de s'aventurer et des études sont réalisées au préalable sur les répercussions environnementales avant l'entame du projet de prospection et exploration.»

Lamine H.

La cherté de l'aliment de bétail entrave le développement

## L'élevage bovin et la production laitière en otages

La cherté de l'aliment de bétail et du fourrage constitue une entrave pour le développement de l'élevage bovin et la production laitière, ont déploré, jeudi à Tizi Ouzou, des agriculteurs activant dans cette filière. «La cherté de l'aliment de bétail et du fourrage demeure l'un des principaux freins au développement de leur activité», ont estimé, à l'unanimité, des intervenants lors d'une rencontre organisée par la Fédération locale des éleveurs bovins (viande et lait), à la Maison de la culture Mouloud Mammeri, en présence de nombreux agriculteurs de Tizi Ouzou et des wilayas limitrophes, et du directeur chargé de l'appui aux élevages et à la production laitière au niveau de l'Office national interprofessionnel de lait (Onil). Selon Rabah Ouguemat, président de la Fédération locale des éleveurs bovins, «les prix trop élevés de l'aliment de bétail n'en-

couragent pas le développement et la promotion de l'élevage bovin, et donc de la production de lait et de viandes rouges, dont le prix demeure élevé en raison de cette situation». «Souvent endettés, les éleveurs se débattent dans des soucis financiers qui les empêchent d'envisager d'agrandir leur cheptel, acquis, pour la majorité d'entre eux, dans le cadre des dispositifs d'aide à la création d'emplois, pour augmenter la production», a-t-il regretté. De son côté, Yazid Sadaoui, éleveur de la région de Bouzguène, a expliqué, à l'APS, que l'aliment de bétail (mélange énergétique et protéique de céréales, destiné à l'alimentation de la vache laitière et du jeune bovin) coûte 4 000 DA le quintal, une botte de foin est cédée à 1 600 DA, et une botte de paille «jadis utilisée comme litière et aujourd'hui pour nourrir des vaches laitières», déplore-t-il, coûte 1 000 DA. Quant aux four-

rages verts, qui tiennent une place prépondérante dans l'alimentation des bovins et notamment de vaches laitières, ils sont quasiment inexistantes, a-t-il affirmé. Les éleveurs de bovins et les producteurs de lait présents à cette rencontre, ont souligné leur détermination à «défendre leur activité qui demeure leur gagne-pain et qui représente un savoir-faire local qu'il faudra préserver». Ils ont également déclaré qu'ils étaient convaincus que la politique nationale de développement des économies hors-hydrocarbures «ne saurait ignorer la filière agricole, qui doit constituer le pilier central de cette démarche», précisant que le développement et la promotion de l'agriculture dans le cadre d'une politique encourageant la production nationale, permettrait à l'Algérie de réduire sa facture d'importation des produits alimentaires dont celle de la poudre de lait.

Yanis Gh.

Céréaliculture

## L'Algérie n'a plus importé de semences depuis 20 ans

L'Algérie n'a plus importé de semences de céréales depuis 1995, a affirmé, jeudi à Constantine, le président-directeur général du Groupe Semences, Plants et Géniteurs (GSPG), Karim-Mustapha Berber. Intervenant en marge d'une journée d'étude consacrée à la céréaliculture en Algérie, Berber a souligné, au cours de cette rencontre organisée avec la participation de l'entreprise

«TIMAC Agro Algérie», filiale d'un groupe multinational spécialisé dans la nutrition végétale, animale et humaine, que GSPG est une société par actions (SPA) qui assure, par le biais des 75 fermes pilotes qui en relèvent, à «contribuer à mettre à niveau le rendement céréalière national pour qu'il soit comparable avec celui des grands producteurs mondiaux». Ces fermes pilotes, réparties à travers le pays, exploitent une

Superficie agricole utile (SAU) de 56 000 hectares dont 10 000 sont situés dans la wilaya de Constantine, a également indiqué le P-DG de GSPG en présence d'une assistance composée de responsables de la Direction des services agricoles, de représentants des différents instituts et des organismes agricoles ainsi que des délégués de plusieurs fermes pilotes de l'est et du sud-est du pays. De son

côté, le directeur général de «TIMAC Agro Algérie», Moncef Bourkoug, a fait part de la disponibilité du groupe qu'il représente à fournir l'appui technique nécessaire aux céréaliculteurs de la région en mettant à leur disposition des techniques innovantes et des produits brevetés et homologués en Algérie afin d'optimiser leurs rendements.

Hatem K.

— Signature du contrat de réalisation du complexe sidérurgique —

# C'est parti pour Bellara !

Un contrat portant réalisation du complexe sidérurgique de Bellara, dans le cadre d'un partenariat algéro-qatari, a été signé jeudi à Jijel au cours d'une cérémonie présidée par le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdeslam Bouchouareb.

Par Safy T.

Les documents ont été signés par Hasnaoui Chiboub, président du conseil d'administration d'Algerian Qatar Solb (AQS) et Gian-Pietro Benedetti, président du groupe industriel italien Danieli, chargé de la construction du complexe.

La cérémonie de signature s'est déroulée au siège de la wilaya en présence également du wali de Jijel, Ali Bedrici, du président-directeur général d'AQS, Abou-El Ainain, de nombreux responsables civils et militaires et des cadres du secteur de l'industrie et des mines.

«Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a tenu sa promesse et respecté ses engagements quant à ce grand projet», a déclaré M. Bouchouareb, se félicitant de «voir ce projet, dont on parle depuis une quarantaine d'années, émerger enfin».

Le ministre a évoqué les «effets positifs de l'entrée en production de cet ensemble industriel devant produire annuellement, dans une première phase, deux millions de tonnes d'acier pour doubler sa production à l'horizon 2019 au titre d'une seconde phase».

S'agissant de l'impact sur l'environnement, M.



Bouchouareb a rappelé que l'Algérie a opté pour «une technologie moderne prenant sérieusement en considération tous les aspects liés à ce volet».

Le ministre a affirmé que ce complexe, destiné à «répondre aux besoins du pays en matière de produits sidérurgiques»,

ambitionne même d'exporter le surplus. «L'importation impacte nos ressources de manière importante et nous sommes engagés dans une course contre la montre», a ajouté M. Bouchouareb, avant d'annoncer que le complexe de Bellara «fera de Jijel une nouvelle plate-forme

industrielle, après celle d'El Hadjar (Annaba)».

A propos du gisement de Gara Djebilet, il a révélé qu'il était «en cours de relance, pour fournir la matière première aux futures usines de Bellara».

Le ministre a également révélé que la première pierre de ce complexe sera symboliquement posée lundi prochain.

Le complexe de Bellara, situé sur le territoire de la commune d'El Milia, occupera une assiette de 216 hectares (sur un total de 532 hectares) et sera doté de deux aciéries et de trois laminoirs, a indiqué à l'APS, Hasnaoui Chiboub, précisant que le montant du projet à réaliser au bout d'un délai contractuel de vingt mois s'élève à 2 milliards de dollars US.

Ce complexe, à réaliser en partenariat entre le groupe algérien Sider, qui détient 51 % des parts, et son homologue qatari Qatar Steel (49%), permettra également de créer 3 000 emplois directs et indirects. Il s'agit du plus important projet d'investissement entre l'Algérie et le Qatar, a-t-on indiqué.

Peu après son arrivée à Jijel, la délégation ministérielle s'était rendue au port de Djendjen avant de visiter, dans l'après-midi, le site de Bellara devant abriter le futur complexe sidérurgique. S. T./APS

Misserghine et Sidi Bakhti (Oran)

## Projet de valorisation de jardins potagers

UN PROJET de valorisation de jardins potagers vient de voir le jour à l'est de la commune de Misserghine (Oran), a-t-on appris jeudi de la présidente de l'association de la femme rurale «main dans la main» de la wilaya. «Nous avons commencé, à titre expérimental à Misserghine, par le safran et le figuier, car facile à entretenir et nous comptons planter d'autres produits du terroir tels que l'ail et les aubergines comme on a fait l'année dernière au niveau des jardins potagers à Sidi Bakhti dans la commune d'Aïn El Kerma avec le concours des femmes rurales», a déclaré Allou Baba Ahmed. La présidente de l'association «main dans la main» qui mène une campagne de sensibilisation sur

l'alimentation saine, a indiqué que ce projet vise, en plus de la valorisation des produits du terroir, à améliorer les conditions de vie des femmes rurales âgées.

La campagne de cueillette des petits pois a été entamée pratiquement par les femmes rurales de la daïra de Boutléfis. Il s'agit d'une région essentiellement agricole où le moindre carré poche des maisons est cultivé.

Des jardins sont cultivés en nombreuses variétés potagères dont la menthe, le persil, l'ail, le fenouil, la salade, les carottes, a-t-elle fait remarquer valorisant les efforts de femmes rurales «au moment où la main d'œuvre masculine se raréfie».

«Ce sont des femmes qui ont un lien ombilical avec la terre, qui disposent d'un savoir-faire et qui remplissent bien les conditions socio-économiques», a ajouté M<sup>me</sup> Baba Ahmed, sollicitant un soutien de la part de la direction des services agricoles (DSA).

O. B.

R. R.

## Université de Mascara

### Réception prochaine de 8 000 places pédagogiques

Les capacités d'accueil de l'université de Mascara seront renforcées en mai prochain par la réception de 8 000 places pédagogiques, de 4 000 lits et d'autres structures d'accompagnement pour procéder à leur équipement en prévision de la prochaine rentrée universitaire, a-t-on appris jeudi du wali, Ouled Salah Zitouni.

Les places pédagogiques seront réservées aux facultés des sciences humaines et sociales, des lettres et langues, a-t-il indiqué annonçant deux résidences pour jeunes hommes et jeunes filles d'une capacité d'ac-

cueil respectives de 1 500 et 2 500 lits, un réfectoire central servant 800 plats, cinq laboratoires de recherche scientifique et un nouveau siège du rectorat de l'université.

Le taux d'avancement des travaux de ces projets inspectés jeudi par le wali est estimé à 75 pour cent. A noter que ces projets font partie de l'extension du pôle universitaire «Sidi Saïd».

Le professeur Khaldi Abdelkader, recteur de l'université Mustapha-Stambouli de Mascara a indiqué, pour sa part, que la réalisation de nouvelles structures dans les délais

impartis a permis à la wilaya de bénéficier d'une décision du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique pour la prise en charge des bacheliers des wilayas de Relizane et de Tiaret qui accusent un déficit en structures.

L'université de Mascara a décidé d'ouvrir 70 spécialités de master pour l'année universitaire prochaine, qui s'ajoutent à celles existant depuis des années, outre des spécialités de doctorat en système licence-master-doctorat (LMD).

R. R.

## Soutenu par l'ONUDI à Constantine

### Lancement du projet du cluster de la dinanderie

Le projet de développement des clusters dans les industries créatives et culturelles de l'ONUDI (organisation des Nations unies pour le développement industriel), relatif à la dinanderie, a été lancé jeudi à Constantine, a-t-on constaté.

Regroupant 300 dinandiers de la ville, le projet vise à améliorer la compétitivité des artisans dinandiers via des actions de formation destinées à développer leur produit, à aboutir à une meilleure organisation de leur métier et à leur permettre d'accéder aux marchés extérieurs, a précisé la représentante de l'ONUDI à Alger, Rebekka Hilz.

Les artisans concernés bénéficieront, tout au long des trois années que durera le programme, d'un accompagnement

technique, d'une formation dispensée par des experts internationaux pour le développement de leurs compétences et bénéficieront, également, de voyage d'études, a souligné M<sup>me</sup> Hilz.

Elle a ajouté, à ce propos, que le projet, le premier du genre lancé en Algérie par l'ONUDI, sera axé sur la mise en œuvre du cluster à travers l'élaboration d'un «business plan résultant d'un diagnostic de l'état des lieux du métier de la dinanderie».

Plusieurs préoccupations ayant trait à certaines difficultés auxquelles les dinandiers font face en exerçant leur activité ont été soulevées, liées essentiellement, au manque de matière première, à la concurrence déloyale, et aux conditions d'appli-

cation de la TVA (taxe sur la valeur ajoutée), notamment. D'un montant de 5,6 millions d'euros, le projet de développement des clusters dans les industries créatives et culturelles de l'ONUDI, qui a ciblé les pays du sud de la Méditerranée (Algérie, Egypte, Jordanie, Liban, Maroc, Palestine et Tunisie), est financé conjointement par l'Union européenne (UE) et l'Association de coopération italienne pour le développement, avec le concours de plusieurs instances euro-méditerranéennes. Au cours de la rencontre organisée pour l'occasion à l'Institut Kettania, le représentant du ministère de l'Industrie et des Mines, Abdallah Tellaïia, responsable du comité de pilotage du projet pour l'Algérie, a mis en relief l'importance de l'amélioration

des produits de l'artisanat pour «une meilleure visibilité dans les marchés locaux et régionaux».

Précisant que 60 % des produits de dinanderie manufacturés à l'échelle nationale sont confectionnés à Constantine, le directeur de la chambre de l'artisanat et des métiers (CAM) de Constantine, Nacerdine Benarab a indiqué, de son côté, que le cluster des dinandiers devra donner «un nouveau souffle» à ce métier ancestral.

Le soutien de l'ONUDI, s'agissant de l'Algérie, a été accordé pour deux clusters, celui des bijoutiers à Batna, et de dinandiers à Constantine, sur les 14 propositions de clusters formulées, rappellent-on. Yanis F.



En vue d'un consensus entre les parties libyennes

# L'ONU et l'Algérie redoublent d'efforts

■ La Mission d'appui des Nations unies en Libye (UNSMIL), qui dirige la médiation du dialogue interlibyen, s'est montrée active par l'annonce de plusieurs rencontres entre les parties antagonistes dont une réunion la semaine prochaine en Algérie visant à dégager un consensus politique pour régler la crise libyenne.

Par Mondji Y.

Engagée depuis septembre pour réunir les parties antagonistes autour de la table du dialogue, l'UNSMIL a annoncé mardi qu'une réunion de représentants de dirigeants et militants politiques libyens se tiendra la semaine prochaine en Algérie dans le cadre du processus de dialogue en Libye.

Le ministre délégué chargé des affaires Maghrébines et africaines, Abdelkader Messahel, a déclaré mercredi que cette réunion est un «pas extrêmement important».

«Le fait que toutes les parties libyennes acceptent d'aller vers le dialogue est un pas extrêmement important», a-t-il affirmé, précisant que la réunion va rassembler «tous les leaders politiques et les chefs des partis politiques reconnus en Libye».

L'Algérie, a-t-il également souligné, a eu «des contacts avec toutes les parties libyennes, et reçu beaucoup d'acteurs libyens sans distinction, à l'exception des groupes terroristes reconnus comme tels par les Nations unies».

«Nous nous sommes beaucoup investis, et inscrivons nos efforts dans la recherche d'une solution politique pour la Libye. Nous avons durant ces dernières semaines, pour ne pas dire ces derniers mois, énormément investi, nous l'avons fait dans la discrétion la plus totale, nous avons reçu plus de 200 acteurs libyens à Alger», a-t-il dit.

En crise depuis la chute en

2011 de l'ancien régime, la Libye est dirigée par deux Parlements parallèles et deux gouvernements rivaux, l'un proche de la coalition des milices Fajr Libya, qui contrôle la capitale Tripoli, et l'autre reconnu par la communauté internationale, siégeant à Tobrouk près de la frontière égyptienne.

## D'autres rencontres prévues dans les prochains jours

L'UNSMIL, dirigée par l'envoyé spécial du secrétaire général de l'ONU pour la Libye, Bernardino León, a également indiqué qu'après la rencontre d'Algérie, une autre réunion se tiendra à Bruxelles et regroupera des représentants de municipalités libyennes dans le cadre du processus du dialogue interlibyen.

La mission onusienne a par ailleurs convoqué une troisième réunion qui concernera les chefs de tribus et d'autres responsables de la société civile libyenne.

Dans ce contexte, la Mission a appelé les chefs de groupes armés à un cessez-le-feu et à s'engager, dans le processus de dialogue, de «manière constructive».

Des députés au Parlement libyen reconnu par la communauté internationale avaient indiqué lundi que l'Assemblée reprendra le dialogue politique parrainé par l'ONU, et participera à une réunion prévue jeudi au Maroc. La haute représentante de l'UE au Affaires étrangères et



Ph. : DS

à la politique de sécurité Ferederica Logherini avait, elle, annoncé mardi que la crise libyenne, qu'elle a qualifiée de très inquiétante, sera inscrite à la tête de l'ordre du jour de la réunion informelle des ministres des Affaires étrangères de l'UE, prévue vendredi et samedi à Riga, capitale de la Lettonie.

## Regain de violence

Parallèlement aux efforts consentis par des parties libyennes, l'ONU et des pays voisins pour trouver une solution politique à la crise qui secoue la Libye depuis 2011, la situation sécuritaire reste tendue et instable sur le terrain, notamment avec la prolifération de groupes extrémistes, dont certains sont affiliés à l'organisation autoproclamée «Etat islamique» (EI/Daech).

Mardi, des groupes armés se sont emparés de deux champs pétroliers d'Al-Bahi et Al-Mabrouk situés dans le centre du pays, a déclaré le porte-parole des gardes des installations pétrolières, précisant que «ces extrémistes sont en route pour

prendre le champ d'Al-Dahra, après le retrait de la force qui était chargée de surveiller ces sites, faute de munitions».

Dans la même journée, les forces loyales au général libyen Khalifa Haftar, nommé à la tête de l'armée libyenne par le Parlement siégeant à Tobrouk, ont lancé mardi des raids aériens contre l'aéroport de Miiitiga, dans la capitale Tripoli.

Le chef des forces aériennes loyales à Haftar et au Parlement reconnu par la communauté internationale, a assuré que ces raids ne visaient pas l'aviation civile mais des rassemblements des milices «Fajr Libya» à l'intérieur de la base.

Lundi, l'ONU a appelé dans un nouveau rapport au renforcement de l'embargo sur les armes en Libye, affirmant que la capacité de la Libye à empêcher le flux de ces armes qui circule dans le pays est «presque inexistante».

Depuis plusieurs semaines, la Libye est le théâtre d'une série d'attaques revendiquées ou attribuées à l'organisation terroriste Daech.

M. Y./APS

## Tunisie 86 migrants clandestins africains secourus en mer

L'ARMÉE tunisienne a secouru mardi 86 migrants africains au large de Zarzis (sud) qui tentaient de rallier illégalement l'île italienne de Lampedusa à bord d'une embarcation de fortune, ont indiqué mercredi les autorités tunisiennes.

Fuyant le conflit en Libye, les clandestins étaient partis de la ville portuaire de Zouara, à 60 kilomètres de la frontière tunisienne, mais leur embarcation a pris l'eau mardi après-midi au large de Zarzis, a précisé un responsable des gardes-côtes tunisiens.

L'armée qui a intercepté leur signal de détresse s'est dépêchée sur les lieux et a réussi à les secourir. Aucune victime n'est à déplorer, selon la même source, citée par des agences de presse. Cinq femmes, dont une enceinte, figurent parmi ces 86 migrants. 42 d'entre eux sont Nigériens, 17 Somaliens, 13 Gambiens et 8 Maliens. Ils ont été placés dans des centres d'accueil à Ben Guerdane et à Médénine, deux villes du sud de la Tunisie. La situation en Libye a entraîné une envolée des départs de clandestins, venus souvent en Libye depuis l'Erythrée et l'Afrique subsaharienne, dans l'espoir de trouver paix et sécurité en Europe. En 2014, plus de 165 000 migrants ont débarqué sur les côtes italiennes. Et à la fin du mois de février, plus de 67 000 migrants se trouvaient dans des centres d'accueil pour réfugiés en Italie. Sur les plus de 218 000 migrants qui avaient tenté de traverser la Méditerranée en 2014, au moins 3 500 avaient perdu la vie, faisant de ce trajet «la route la plus mortelle du monde», selon le Haut-Commissariat aux réfugiés.

Kamel L.

## La Libye presse l'ONU d'assouplir l'embargo sur les armes

Le gouvernement libyen a de nouveau demandé instamment mercredi au Conseil de sécurité d'assouplir l'embargo sur les armes en Libye.

Selon l'ambassadeur libyen à l'ONU Ibrahim Dabbashi, qui intervenait devant le Conseil, le gouvernement internationalement reconnu a présenté une nouvelle demande d'exemption à cet embargo. Il s'agit, a-t-il précisé, de «renforcer la capacité de l'armée de l'air libyenne de surveiller le territoire et les frontières du pays afin d'empêcher les terroristes d'atteindre les champs et les installations pétrolières».

Il a fait valoir que le gouvernement avait renforcé les contrôles afin d'éviter tout détournement de ces armes. Les demandes d'exemption doivent passer par un Comité des sanctions qui dépend du Conseil.

«Nous verrons dans les prochains jours si les membres de ce Conseil ont vraiment le

souci de la sécurité et de la stabilité de la Libye et de toute la région», a déclaré l'ambassadeur libyen devant le Conseil.

Pour l'ambassadeur libyen, «la lutte contre le terrorisme ne doit pas être l'otage du dialogue politique» mais les deux doivent être «menés en parallèle».

«On ne peut pas empêcher le gouvernement de se procurer les armes et équipements militaires nécessaires pour renforcer l'armée et en même temps critiquer ce même gouvernement pour ne pas être capable d'assurer la sécurité, de contrôler les frontières et de prévenir la prolifération des armes», a-t-il encore souligné.

S'exprimant devant le Conseil par vidéoconférence, l'émissaire de l'ONU en Libye Bernardino León avait auparavant réclamé «une stratégie claire pour soutenir l'Etat libyen et les efforts d'un gouvernement d'union nationale dans la lutte contre la

menace croissante du terrorisme».

Il a évoqué «les inquiétudes grandissantes en Libye devant ce qui est perçu comme un danger réel et imminent pour la sécurité du pays de la part de groupes extrémistes comme le groupe Etat islamique».

Une fois constitué un gouvernement d'union, a-t-il ajouté, il faudra aussi «une stratégie claire pour (lui) livrer une aide technique».

M. Leon doit présider jeudi au Maroc une nouvelle session de dialogue entre les deux parlements rivaux.

Cette réunion, a-t-il expliqué, permettra de discuter de «propositions» portant sur trois points: la formation d'un gouvernement d'union nationale, des arrangements de sécurité en vue d'un cessez-le-feu global et la rédaction de la constitution.

Maya T.



## Destruction de Nimroud en Irak

# La communauté internationale effarée

■ La communauté internationale effarée s'attend à voir les premières images des dégâts irrémédiables infligés par les jihadistes à la cité antique irakienne de Nimroud, un «crime de guerre» a dénoncé hier l'Unesco, qui en a saisi l'ONU.

Par Ali O.

Après avoir réduit en miette des siècles de patrimoine dans le musée de Mossoul (nord) la semaine dernière et mis le feu à sa bibliothèque, les jihadistes du groupe État islamique (EI) sont entrés jeudi avec des bulldozers dans Nimroud, joyau archéologique inestimable, selon le ministère du Tourisme irakien.

«On ignore encore l'étendue des destructions» infligées à la cité pluri-millénaire construite sur les bords du Tigre, à une trentaine de kilomètres au sud-est de Mossoul, a indiqué à l'AFP un responsable sous le couvert de l'anonymat.

Mais l'Unesco a d'ores et déjà dénoncé «un crime de guerre» et appelé «ensemble de la communauté internationale» à «unir ses efforts» pour «stopper cette catastrophe», selon un communiqué de sa directrice générale, Irina Bokova. Elle a saisi le Conseil de sécurité de l'ONU et la Cour pénale internationale.

Selon elle, «le nettoyage culturel qui sévit en Irak n'épargne rien ni personne: il vise les vies humaines, les minorités et s'accompagne de la destruction systématique du patrimoine millénaire de l'humanité».

Depuis plusieurs semaines, les jihadistes qui contrôlent de vastes territoires en Irak et en Syrie voisine, sur lesquels ils ont déclaré un «califat» et multiplié les pires exactions, détruisent méthodiquement le patrimoine irakien.

L'EI justifie ces destructions en

arguant que les statues favorisent l'idolâtrie. Mais selon plusieurs experts, les «idoles» si vivement dénoncées dérangent moins les jihadistes lorsqu'il s'agit de les vendre au marché noir.

Ce sont les statues trop importantes pour être transportées aisément qui sont détruites, estiment-ils.

«Je suis véritablement bouleversé. Mais on s'y attendait, maintenant, on attend la vidéo. C'est triste», explique Abdelamir Hamdani, un archéologue irakien de l'université Stony Brook de New York.

La semaine passée, les jihadistes avaient mis en ligne une vidéo du saccage du musée de Mossoul, deuxième ville d'Irak qu'ils ont pris aux premiers jours de leur offensive irakienne, début juin 2014.

«Leur projet, c'est de détruire le patrimoine irakien, site par site (...) et Hatra, bien-sûr, est la prochaine sur la liste», poursuit Hamdani, en référence à un site - classé par l'Unesco - célèbre pour ses temples mêlant influences romaines, grecques et orientales.

A Nimroud, les gardes ont été empêchés de se rendre sur le site de cette ville phare de l'empire assyrien, où ont été exhumés en 1988 plus de 600 bijoux, décorations et pierres précieuses, l'une des plus importantes découvertes archéologiques du XX<sup>e</sup> siècle.

Une partie de ses précieux bas-reliefs et de ses colossales statues de taureaux allés est exposée dans les plus prestigieuses musées du monde. La communauté internatio-



PH. > D. R.

nale a fermement critiqué les destructions, mais semble cantonnée au rôle d'observateur, car impuissante à agir sur les territoires dominés par l'EI, se désole Stuart Gibson, expert à l'Unesco.

«Nous avons dans le passé pressé les populations locales de reconnaître l'inestimable valeur de leur patrimoine, et la nécessité de le protéger», ajoute Gibson. «Mais malheureusement, à l'heure actuelle, les populations sont épuisées et terrifiées. Le reste d'entre nous n'a d'autre choix que de rester là et de

regarder, désespéré.»

Infime once d'espoir pour le patrimoine irakien encore debout, les jihadistes semblent perdre du terrain sous la pression conjuguée des forces irakiennes au sol et de la coalition internationale menée par les États-Unis dans les airs.

Armée, police, milices et combattants tribaux poursuivaient ainsi leur offensive autour de Tikrit, qu'ils entendent reprendre aux jihadistes.

Située entre Bagdad et Mossoul, Tikrit, berceau de l'ex-président Saddam Hussein, est la

deuxième ville la plus importante conquise en Irak par l'EI. Avec 30 000 personnes mobilisées, l'offensive gouvernementale est présentée comme «la plus massive» depuis la prise par l'EI en juin 2014 de pans entiers du territoire.

Mais les civils paient un lourd tribut, a indiqué l'ONU jeudi. Près de 28 000 personnes ont dû fuir la ville et ses environs pour se protéger des combats. Ils viennent s'ajouter au 2,5 millions de personnes déplacées par l'avancée des jihadistes en 2014.

A. O.



## Points chauds

### Panique

Par Fouzia Mahmoudi

Alors que l'échéance des élections départementales approche à grands pas en France, le gouvernement socialiste a décidé de focaliser l'ensemble de sa campagne dans la lutte contre le Front national. Tant et si bien qu'il semblerait que le seul enjeu des socialistes soit de barrer la route au FN qui malgré les tentatives de la gauche ne cesse de progresser auprès des électeurs. D'ailleurs l'obsession du PS regardant la montée du parti frontiste pousse les socialistes à faire des sorties sémantiques qui sont par la suite immédiatement réutilisées par le FN pour dénoncer l'arrogance du gouvernement et de la gauche. Ainsi, le Front national a dénoncé hier «le racisme social du Parti socialiste», en réaction aux propos de Jean-Christophe Cambadélis, premier secrétaire du PS, qui a accusé la veille le parti de Marine Le Pen d'avoir «fait les poubelles» pour trouver des candidats aux départementales. «Manifestement en panique à l'approche de ce qui s'annonce comme une véritable déroute électorale, les barons de Solférino multiplient leurs déclarations haineuses contre les patriotes. Toujours incapables de parler aux Français des départements et de leur avenir, ils préfèrent faire campagne contre le Front national et le Rassemblement Bleu Marine, ce combat tenant lieu d'unique programme électoral», écrit dans un communiqué le FN. «Jean-Christophe Cambadélis ose maintenant affirmer que les candidats patriotes sont issus des poubelles. Tant de mépris, des mots aussi durs, ne peuvent s'expliquer que par un véritable racisme social de la part du Parti socialiste. Cette haine du peuple est condamnable», ajoute-t-il. En meeting ensemble dans la Haute-Vienne jeudi soir, le Premier ministre et Jean-Christophe Cambadélis ont lâché leurs coups contre le FN, le premier dénonçant un «endormissement généralisé» face au danger «immense» du FN, en appelant aux élites, le second accusant Marine Le Pen d'avoir «fait les fonds de poubelle de l'extrême droite, de l'antisémitisme, de la xénophobie, de l'islamophobie» pour pouvoir présenter un grand nombre de candidats aux départementales. «La panique ne justifie pas tout. Et les insultes doivent maintenant cesser. Aucun combat électoral ne justifie qu'on s'attaque ainsi aux catégories populaires, qu'on les méprise et qu'on les traîne dans la boue», estime le FN, qui appelle «l'ensemble des patriotes, de toutes conditions, à se rendre aux urnes, sanctionner l'arrogance de l'UMP». La panique ressentie par le PS semble ainsi le pousser à aller dans l'excès des mots et à fournir des munitions à un Front National qui s'en voit à chaque fois renforcé auprès d'une masse toujours plus importante d'électeurs. Et si tout semble d'ores et déjà indiquer que le FN réussira à faire une nouvelle percée lors des prochaines élections départementales, la seule question est de savoir aujourd'hui de quelle ampleur elle sera.

F. M.

## Soudan du Sud

### Un conflit clanique ravage le centre du pays

Épargné par la guerre civile qui ravage le Soudan du Sud, l'État des Lacs (Centre) est pourtant ensanglanté depuis plusieurs années par un conflit communautaire meurtrier et destructeur, avec un interminable cycle de tueries et de représailles entre voisins.

«Avant, vous pouviez aller dans un autre village ou un autre district (...) maintenant vous risquez d'être tué», explique Sebastian Mabor, infirmier de 37 ans, qui a échappé à la mort début février.

Parti à la recherche d'une de ses vaches, il est tombé sur un groupe de jeunes armés de fusils. «L'un a dit 'on doit le tuer', mais un autre a dit 'non, il doit d'abord dire à quel sous-clan il appartient'». Par chance, Sebastian n'est pas du sous-clan dont voulaient se venger ces jeunes.

Le Soudan du Sud compte 64 peuples, les plus nombreux étant les Dinka et les Nuer. Comme d'autres, le peuple dinka est constitué de plusieurs clans, eux-mêmes subdivisés en sous-clans. Si les conflits sanglants entre tribus ne sont pas rares au Soudan du Sud, le cycle meurtrier dans les Lacs a ceci de «particulier qu'il est devenu très virulent au sein d'une même tribu et d'un même voisinage», explique le père catholique Henry Gidudu, coordinateur Paix et justice du diocèse. Les sous-clans qui s'affrontent sont tous issus du clan Dinka Agar, ultra-majoritaire dans l'État des Lacs.

«Le conflit empire, on assiste à vengeance après vengeance, les gens se tuent, se détruisent», poursuit le père Henry. Une situation telle que mi-février, le président sud-soudanais Salva Kiir lui-même

- un Dinka - a pris part à Rumbek, capitale de l'État, à une «conférence de paix» rassemblant responsables locaux, chefs traditionnels et religieux.

«C'est un conflit purement intraclanique» qui «n'a rien à voir avec la guerre civile» opposant depuis décembre 2013 le gouvernement (dominé par les Dinka) à une rébellion (dominée par les Nuer), souligne le prêtre.

Au départ, souvent un vol de bétail: la vache, élément central de la culture dinka, sert notamment de monnaie et de dot, et les razzias traditionnelles se sont désormais muées en raids meurtriers sur des villages. Ou une banale altercation entre jeunes: des coups partent, des proches arrivent armés de bâtons ou de lances. Cela se termine souvent par un mort qu'il importe alors de venger.

L'oncle de David Deng, gardien de 34 ans, a ainsi péri dans une bagarre qui a déclenché représailles et contre-représailles: un an de violences et plus de 70 morts, avant que l'affaire ne soit réglée par des compensations en vaches aux familles des victimes. Ces vengeances «existaient dans le passé, mais on n'avait jamais compté autant de morts», explique James Kunhiak, gestionnaire de 28 ans. La Kalachnikov a remplacé lances et bâtons traditionnels et transformé les représailles en véritables opérations punitives, durant lesquelles des dizaines d'hommes armés de fusils automatiques fondent sur des villages.

Dans la région, où les armes pullulent depuis la guerre d'indépendance contre Khartoum (1983-

2005), les autorités ont récemment «distribué massivement des armes (aux civils) pour combattre la rébellion», admet le vice-gouverneur de l'État, Santo Domic Chol.

Selon lui, cette «prolifération des armes a sapé les modes traditionnels» de résolution des conflits et amoindri l'influence des chefs traditionnels.

Dieng et Kunhiak prônent un «désarmement complet» pour faire cesser les tueries. Mais «le gouvernement est réticent à désarmer» une population supposée lui être favorable dans la guerre civile, selon James Kunhiak.

Selon le vice-gouverneur, désarmer n'est pas simple: la population n'a pas confiance dans les institutions ou les forces de sécurité et chacun préfère garder une arme.

Les tueries suppléent notamment à l'indigence du système judiciaire. «Si vous tuez quelqu'un, vous ne serez jamais arrêté; ou si c'est le cas, vous devrez simplement payer une compensation, souvent supportée par le clan», explique Kunhiak.

Pour le père Henry, «il faut aussi changer les mentalités» et «passer d'une culture de la violence à une culture de la paix, d'une culture de la vengeance à une culture du pardon».

Chez les Dinka, «si vous ne vous vengez pas, vous êtes un lâche», rappelle le vice-gouverneur. «C'est un état d'esprit, il faut montrer que vous n'êtes pas faible» et la pression du groupe s'ajoute à la perte d'influence modératrice des aînés, reconnaît James Kunhiak.





Projection du long métrage «Les portes du soleil»

# Un film algérien bâti sur une brève apparition de Mike Tyson

Le premier film algérien d'action «Les portes du soleil» a été projeté jeudi à la presse nationale à la salle Ibn Khaldoun. L'ex-champion du monde de boxe, l'Américain Mike Tyson, présenté comme tête d'affiche, ne fait, en revanche, qu'une très brève apparition dans ce long métrage. Ce dernier revient sur l'histoire de Jawed, un policier campé par l'Algérien Zakaria Ramdane, chargé d'infiltrer les milieux interlopes de la capitale de l'Ouest pour contrecarrer les projets d'attentat de Slimane, un «pied-noir».

Par Abila Selles

Entre fiction inspirée par les heures sombres de la fin de la colonisation française en Algérie et film d'action empruntant ses codes au cinéma américain, le long métrage «Les portes du soleil», du réalisateur français Jean-Marc Minéo, conjugué scénario improbable et casting surprenant pour divertir le spectateur.

Ce film qui a pour cadre la ville d'Oran, raconte l'histoire de Jawed, un policier campé par l'Algérien Zakaria Ramdane, chargé d'infiltrer les milieux interlopes de la capitale de l'Ouest pour contrecarrer les projets d'attentat de Slimane, un «pied-noir» revancharde (interprété par l'humoriste français Smaïn) qui a reformé l'organisation terroriste française OAS.

Embauché comme plongeur au «Pharaon», un night-club que Slimane veut s'approprier, Jawed va s'imposer grâce à sa maîtrise des arts martiaux et

déjouer les projets criminels de Slimane, déterminé à «reprenre la terre de son père» en préparant des actions terroristes en pléines festivités du cinquantenaire de l'indépendance algérienne.

Pour illustrer cet affrontement entre le «bon» policier et le «méchant» terroriste, thème classique des films d'action, le réalisateur a introduit une série de personnages secondaires (patron de boîte de nuit, videurs aussi violents qu'écervelés, etc), notamment celui de Sanya, «bras armé» de Slimane joué par la chanteuse française Lorie. Cette dernière, métamorphosée en tueuse impitoyable et traumatisée par les sévices sexuels subis durant son enfance, s'est montrée très convaincante dans son interprétation, de l'avis de nombreux spectateurs de la salle Ibn Khaldoun où le film a été projeté jeudi à la presse.

L'ex-champion du monde de boxe, l'Américain Mike Tyson, pourtant présenté comme tête



d'affiche, ne fait, en revanche, qu'une très brève apparition, de surcroît inexplicable.

Avec un scénario (écrit par le réalisateur) redondant et pauvre en rebondissements, une exagération d'effets visuels et sonores, et des cascades rudimentaires, «Les portes du soleil» a du mal à tenir le spectateur en haleine.

Cet indigence se trouve cependant atténuée par les nombreuses scènes de combats qui constituent un des points forts du film, notamment grâce à l'acteur principal, inscrit au «Guinness book des records» en 2000 pour ses performances en arts martiaux.

A.S.

Festival de la production théâtrale féminine à Annaba

## Une forte présence des professionnels

Le rideau a été levé, jeudi après-midi à Annaba, sur le 4<sup>e</sup> festival national de la production théâtrale féminine, un rendez-vous culturel devenu incontournable.

L'ouverture de cette 4<sup>e</sup> édition du festival a connu un moment fort avec l'hommage rendu à la défunte comédienne Fatiha Berber, grande figure du théâtre et du cinéma algériens, en présence de nombreux dramaturges, critiques et artistes dont Doucja Achachi, Amina Medjoubi et Saïd Hilmi.

Un diaporama consacré à la défunte a été projeté au cours de la séance d'ouverture qui a été suivie de la présentation, en hors compétition, de la pièce «Ars Eddem» (La fête du sang), produite par le théâtre régional Azzedine-Medjoubi d'Annaba.

Cette 4<sup>e</sup> édition qui se poursuivra jusqu'à jeudi prochain, met en lice 12 œuvres signées par les troupes de théâtres régionaux de Constantine, de Batna, de Béjaïa, d'Oum El Bouaghi et de Tizi Ouzou, et par

les compagnies de Tamanrasset, d'Oran et de Saïda, a indiqué la Commissaire du festival, Sakina Mekkiou (Sonia).

Des représentations dans des cités universitaires et des spectacles pour enfants sont aussi prévues durant le festival qui donnera également lieu à des conférences sur le parcours de la défunte artiste Fatiha Berber, ainsi qu'à des lectures de textes théâtraux.

F.H.

Rencontre nationale de poésie féminine à Koléa

## Une vingtaine de wilayas représentées

La 3<sup>e</sup> édition de la rencontre nationale de poésie féminine a été ouverte, jeudi à la Maison de la culture Ahmed-Aroua de Koléa (Tipasa), avec la participation de 25 poétesses représentant différentes wilayas.

Selon ses organisateurs, chaque soirée poétique sera sui-

vie de débats et critiques dirigés par des docteurs es lettres, à savoir Saïda Deroouche, Sabah Lakhdari et Racha Rachida, respectivement issues des universités de Batna, Ain Defla et de Sidi Bel-Abbès. Les participantes à cette manifestation qui s'étalera jusqu'au 8 mars prochain, et qui

coïncide avec la célébration de la Journée internationale de la femme, sont issues de 23 wilayas. Parmi elles, des figures de proue de la scène littéraire nationale, dont les poétesses Mokhtari Karima (Alger), Karima Ouzene (Koléa), Ada Assas (Guelma) et Benrabah Fatma-Zohra (Ain

Defla). L'opportunité est également offerte aux participantes pour découvrir les richesses archéologiques et culturelles de Tipasa, à travers la visite de ses différents sites touristiques. Un gala artistique andalou leur sera également dédié, à la clôture de cette manifestation.

D.M.

Festival panafricain du cinéma de Ouagadougou

## Abderrahmane Sissako qualifie de victoire la projection de «Timbuktu»

Le réalisateur mauritanien Abderrahmane Sissako a qualifié de victoire la projection jeudi de son film «Timbuktu» au 24<sup>e</sup> Festival panafricain du cinéma de Ouagadougou (Fespaco), ouvert samedi. «Pour moi, cette projection est une victoire en soi. C'est mon palmarès», a indiqué à la presse le réalisateur Sissako, affirmant qu'il n'a «jamais été aussi ému et bouleversé» car le film a drainé des foules venues plusieurs heures avant sa projection. «Timbuktu» a fait le tour du monde, mais regardez l'accueil ici.

«A travers le Fespaco, c'est comme si toute l'Afrique regardait ce film», s'est félicité le réalisateur dont le film a failli être déprogrammé de la compétition officielle du festival pour des «problèmes sécuritaires».

Le film qui a rafilé sept prix lors de la cérémonie des Césars et avait été sélectionné aux Oscars dans la catégorie du meilleur film étranger, traite de la vie dans le nord du Mali sous contrôle des djihadistes.

Le 24<sup>e</sup> Fespaco se tient jusqu'au 7 mars dans la capitale burkinabé sous le thème

«Cinéma africain: La production et la diffusion à l'ère du numérique» et avec une sélection de plus de 80 fictions en compétition officielle.

L'Algérie participe à la compétition du festival par les films «Fadhma N'soumer» de Belkacem Hadjadj et «J'ai 50 ans» de Djamel Azizi (section long métrage), le film «Derniers recours» de Mahi Bena (section court-métrage), et «10 949 femmes» de Nassima Guessoum (section documentaire).

G.F.

### RENDEZ-VOUS CULTURELS

#### Cinéma de Béjaïa

Jusqu'au 30 mars :

Projection du dernier long métrage de Lyès Salem, l'Oranais

#### Théâtre National Algérien

9 mars :

Accompagné du Maestro Alessandro Specchi au piano, le Maestro italien et violoniste Uto Ughi animent un spectacle de musique classique.

#### Centre culturel Mustapha-Kateb

Jusqu'au 12 mars :

Exposition collective «Le Signe», avec les artistes Saïha Khelifi, Zola Djennane, Zahia Kaci, Noureddine Chegrane, Abdelmajid Guemroud, Mustapha Ghedjati, Noureddine Hammouche, Omar Kheiter, Ahmed Stambouli et Karim Sergoua.

#### Galerie Ezzou'art

Jusqu'au 12 mars :

Exposition de peinture «Shadi madi qualli rassi» de l'artiste Princesse Zazou.

#### TNA Gallery

Jusqu'à la fin du mois de mars :

Exposition collective d'arts plastiques et de photographies «Hors Champ» par Mustapha Nedjai, Hellal Zoubir, Karim Sergoua, Rachi Djemai, Rachid Nacib, Malek Salah, Adlène Samet et Nasser Medjekane.

#### Musée public national du Bardo

Jusqu'au mois de mars :

Exposition «Pouvoirs des perles d'Afrique» (collection de Tonia Marek).

#### Théâtre régional de Annaba

Jusqu'au 08 mars :

Festival national de la production théâtrale

#### Palais de la culture Moufdi-Zakaria

Jusqu'au 29 mars :

«Portraits de femmes algériennes», exposition collective de peinture à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de la femme

12 mars :

Concert de musique andalouse avec l'Association Nassim Essabah de Cherchell

## Coup-franc direct



### Des présidents à double visage

Par Anouar M.

Les présidents des clubs de Ligue 1 et 2 et membres de l'AG de la FAF ont montré vraiment qu'ils ne pouvaient pas être des gens dignes de confiance étant donné qu'ils ont prouvé qu'ils avaient un double langage. Pris individuellement, chacun de ces présidents des clubs n'a pas arrêté de critiquer les instances gérant le football national et les Championnats professionnels et leurs dirigeants, ce soit le patron de FAF ou celui de la LFP. Les présidents de club ont même demandé leurs départs à plusieurs reprises. Seulement et alors qu'ils se devaient de critiquer la gestion de ces structures étant donné que l'occasion se présentait pour eux, ces derniers n'ont rien fait et comble d'ironie, ils demandent au président de la Ligue qui a annoncé son départ de rester et ont facilement voté l'adoption des bilans moral et financier de la FAF. C'est dire que ces dirigeants sont maîtres dans l'art de jouer double jeu et on ne comprend réellement plus leurs désirs dans ce sens qu'ils devaient normalement défendre l'intérêt de leurs clubs et même l'intérêt du football national qui est à la traîne à cause justement de ces structures qui ne prennent aucune mesure concrète pour lui venir en aide en tenant au moins leurs promesses quant à l'accompagnement des clubs dans le cadre du professionnalisme. A.M.

### Equipe nationale

## Mansouri annonce le retour de Abdoun

Le retour de Djamel Abdoun en sélection algérienne de football pourrait se faire à l'occasion du tournoi de Doha prévu fin mars, a indiqué jeudi le sélectionneur national adjoint Yazid Mansouri qui n'a pas tari d'éloges aussi sur Sofiane Hanni, le milieu de terrain de Malines, club de première division belge. «Abdoun (Lokeren/Belgique, ndr) fait partie des joueurs avec lesquels je m'entretiens régulièrement pour connaître leurs nouvelles d'autant plus qu'on est en train de les suivre en vue d'une éventuelle convocation en équipe nationale», a déclaré Mansouri, en marge de l'assemblée générale de la Fédération algérienne de football (FAF), tenue à l'hôtel Sheraton. Abdoun, qui avait pris part avec les Verts à la Coupe du monde de 2010 en Afrique du Sud, n'a plus été convoqué en équipe nationale depuis décembre 2012. A l'époque, l'ex-sélectionneur national, le Bosnien Vahid Halilhodzic, souhaitait l'intégrer dans la liste des 23 concernés par la Coupe d'Afrique de 2013 en Afrique du Sud, mais le joueur, qui évoluait pendant ce temps là en Grèce sous les couleurs de l'Olympiakos, a décliné l'invitation pour blessure. Abdoun (29 ans) évolue actuelle-

ment à Lokeren, club belge de première division qu'il a rejoint lors du précédent mercato d'hiver après une expérience d'une année et demie à Nottingham Forest (Div 2, Angleterre). «A présent Abdoun souffre d'une blessure aux adducteurs. Il se soigne au Qatar et d'après ce qu'il m'a dit, sa blessure n'est pas méchante, il devrait même reprendre la compétition bientôt. Cela nous permet de l'intégrer dans nos plans en prévision des prochaines échéances», a ajouté Mansouri. L'assistant du Français Christian Gourcuff à la barre technique des Verts a révélé en outre qu'il était intéressé également par les services d'un autre joueur évoluant dans le championnat belge, en l'occurrence Sofiane Hanni, qu'il a d'ailleurs suivi dans quelques rencontres. «J'ai effectué dernièrement une tournée en Belgique et cela m'a permis de voir à l'œuvre quelques joueurs algériens évoluant dans ce pays, à l'image de Sofiane Hanni que j'ai trouvé bon et surtout adroit. C'est un milieu offensif qui a le profil pour être sélectionnable. Maintenant, je ne peux pas vous dire s'il sera appelé ou non pour le tournoi de Doha», a ajouté l'ancien milieu de terrain du FC Lorient (Ligue 1, France).



## Ligue 1 Mobilis 14 joueurs perçoivent un salaire de plus 2 millions de dinars

Quatorze joueurs de la L 1 algérienne de football perçoivent un salaire mensuel de plus de 2 millions de dinars, alors que quatre-vingt-trois (83) autres touchent entre 1,2 et 1,9 millions DA, a révélé la Ligue de football professionnel (LFP) lors de son assemblée générale ordinaire tenue mercredi à Alger. Ces salaires jugés «faramineux» sont l'une des causes qui mettent l'avenir des clubs professionnels en danger, ce qui a amené le vice-président de la LFP? Fawzi Guellil, à conseiller les membres de l'assemblée générale de revoir leur politique en la matière. Les chiffres dévoilés par la LFP montrent aussi qu'ils sont 59 joueurs à percevoir des salaires de 0 à 399 999 DA, 33 joueurs de 400 000 à 599 999 DA, 48 de 600 000 à 999 999 DA et 56 de 1 000 000 à 1 999 999 DA. Il faudra noter au passage, et selon les mêmes chiffres, que la catégorie des joueurs les mieux payés compte un temps de jeu de l'ordre de 3,66%. Les joueurs touchant de 800 000 à 999 999 DA sont les plus utilisés avec 23,57% comme temps de jeu. Le constat est moins frappant en Ligue deux où les joueurs les mieux nantis touchent de 1,2 million à 1,9 million DA et ils sont au nombre de dix. La majorité des joueurs, à savoir 185, perçoivent un salaire de 0 à 399 999 DA.

## Alors que les bilans ont été adoptés La FAF lève la sanction à l'encontre de la JSK

La levée de la sanction sur la JS Kabylie a été la principale décision prise par la FAF lors de l'AG ordinaire tenue jeudi dernier à l'hôtel Sheraton d'Alger.

Par Anouar M.

Cette assemblée ordinaire qui a été convoquée principalement pour la présentation et l'adoption des bilans moral et financier et qui ont été en définitive débattus de plusieurs questions dont cette affaire complexe de la levée de la sanction à l'encontre de la JS Kabylie pour lui permettre de revenir dans son stade du 1<sup>er</sup> Novembre de Tizi Ouzou et avec la présence de son public.

La FAF a pris là une sage décision surtout que le club kabyle a trop souffert depuis cette sanction qui a été prise après la mort du Camerounais, Albert Ebossé touché par un objet contondant venant des tribunes lors du match JSK - USMA. Par ailleurs, les membres de l'AG ont donné le quitus au président de la FAF et au Bureau fédéral pour la poursuite de leur mission.

Des résolutions ont également été adoptées par les membres de l'instance fédérale. Elles concernent la création d'une Ligue nationale de Futsal, et la mise sur pied d'une société économique chargée de gérer l'hôtel 4 étoiles qui sera construit par la FAF, outre la résolu-



Sage décision prise par les membres de la FAF

tion sur le budget prévisionnel-2015 de la Fédération. Pour revenir à la levée des sanctions sur la JSK, le président de la FAF, Mohamed Raouraoua, rappelle qu'une demande dans ce sens a été formulée par le club de la JSK comme le stipulent les règlements, avant d'appeler les supporters des Canaris à faire preuve de sportivité et fair-play dans les rencontres de leur équipe. Sur un tout autre plan, la FAF a réalisé lors de l'exercice 2014 un excédent financier de 350 % par rapport à 2013, selon le bilan financier de la structure footballistique nationale. Cette manne financière provient essentiellement des sponsors de la FAF dont l'apport représente 74% de ses recettes, alors que 7% proviennent des droits de télévision des rencontres de la

sélection nationale, précise le même document. La qualification des Verts aux huitièmes de finale de la Coupe du monde 2014 au Brésil a rapporté également un bon pactole à la trésorerie de l'instance fédérale.

Cette bonne santé financière de la FAF permet toujours à cette dernière de ne pas utiliser les subventions allouées par les pouvoirs publics représentés par le ministère des Sports et qui sont de l'ordre de 350 millions DA annuellement.

Le président de la FAF, Mohamed Raouraoua, a indiqué qu'il comptait justement demander une autorisation du ministère de tutelle pour l'utilisation de la subvention en question dans l'acquisition de sièges au profit des Ligues régionales et des wilayas. A.M.

## Bougherra décoré de l'Ordre du mérite, Khabatou honoré

La Fédération algérienne de football (FAF) a décerné jeudi, l'Ordre du mérite du football national à l'ex-capitaine de la sélection nationale, Madjid Bougherra pour les services rendus à l'équipe nationale tout au long de sa longue et riche carrière. L'Ordre du mérite a été remis, avant l'entame des travaux de l'assemblée générale ordinaire de la FAF, au frère du joueur par le président de l'instance fédérale Mohamed Raouraoua, le président du Comité olympique et sportif algérien Mustapha Berraf et le général major Megueded Benziane, chef des services des sports de l'ANP. De son côté, L'ES Sétif a été honorée également par la



FAF en recevant l'Ordre du mérite du football national, pour sa consécration en ligue des champions africaine et la Supercoupe continentale. L'Ordre du

mérite a été remis au président u club, Hacene Hamar. De son côté, l'ancien entraîneur des Verts, Smaïn Khabatou, a été décoré jeudi à Alger par la FAF à titre posthume de l'Ordre du mérite pour les services qu'il a rendus au football national. Décédé le 15 septembre 2014 à Alger des suites d'un malaise cardiaque à l'âge de 94 ans, Khabatou a eu l'honneur, au lendemain de l'indépendance, de prendre les destinées de la première équipe nationale de football, avec le défunt Mustapha Al-Kamal. Il a coaché également plusieurs formations algériennes comme le MC Alger, l'USM Blida, l'OM Ruisseau et le WA Boufarik.

## Raouraoua veut le maintien de Kerbadj à la LFP

Le président de la FAF Mohamed Raouraoua, a appelé jeudi le président de la LFP Mahfoud Kerbadj à aller au bout de son mandat après que ce dernier eut annoncé son départ à la fin de la saison en cours. «Le football algérien a besoin des compétences pour aller de l'avant et Kerbadj en fait partie.

Mon souhait est de le voir aller au bout du mandat pour lequel il a été élu par les membres de l'assemblée générale de la LFP», a déclaré Raouraoua à la presse à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de la FAF tenue jeudi à l'hôtel Sheraton.



Kerbadj, qui devait rendre le tablier mercredi lors de l'assemblée générale ordinaire de la LFP, a consenti à poursuivre sa mission jusqu'à la fin de la saison sur insistance

des présidents et représentants des clubs des deux Ligues 1 et 2, membres de l'Assemblée. En poste depuis la création de la LFP, soit depuis juillet 2011, Kerbadj a justifié sa décision de rendre le tablier à un peu plus d'une année de la fin de son mandat, pour des «raisons de santé».

«On lui souhaite un prompt rétablissement, mais on espère aussi qu'il revienne à de meilleurs sentiments et réponde favorablement aux attentes des membres de l'assemblée générale qui lui avaient élu à la tête de la LFP», a insisté Raouraoua.

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

## Point d'ordre Quelle école ?

Par Nazim Rochd

**E**n dehors du conflit social qui l'agite et qui n'en finit pas, au point de se banaliser à l'extrême, l'école pose une problématique qui est très loin d'être résolue. De réforme en réforme, il y a de quoi désespérer de la voir, un jour, ne plus nécessiter de réforme. L'ex-inamovible ministre de l'Education nationale, avait dit le 8 juin 2010 : « nous n'entendrons plus parler d'école sinistrée comme par le passé ». On ne sait pas combien n'ont pas fait une moue dubitative, mais ils auront eu raison. Il suffit de constater qu'il a fait tout faux, tant la réalité reste inchangée, voire s'est aggravée. Puisque la ministre actuelle se débat encore dans les problèmes, qui empêchent que l'école algérienne travaille comme une école devrait le faire, avec les performances requises par les missions qu'elle est censée, officiellement, assumer. C'est-à-dire produire, dans les meilleures conditions possibles, des citoyens responsables, formés pour construire une société moderne, éclairée, harmonieuse et préparée à se faire dignement une place, dans un monde où les connaissances, le savoir penser et la vaste culture sont devenus des armes redoutables. Un monde qui se transforme à une vitesse que jamais l'humanité n'a connue et qu'il faut suivre ou sombrer. Pourtant, rien ne semble aller dans ce sens. Et, plus inquiétant, si débat il y a, quelque part, il n'y a rien de probant qui apparait, au regard des enjeux et des défis. En termes de bilans, il y a tout même de quoi en faire, mais, là aussi, il n'y en a pas, en dehors des statistiques froides fruites de la mécanique ordinaire de l'institution. Autour, dans la classe politique, il est encore plus grave que la question ne suscite pas de préoccupations particulières.

En marge, souvent stigmatisés, inaudibles du grand nombre, des pédagogues, des psychologues, des sociologues ou des citoyens interpellés par la chose, sont renvoyés à leur classe, quand ils ne sont pas accusés de visées idéologiques. Là se trouve, peut-être, le nœud du problème. L'école avait-elle d'autres priorités ? Il semble que oui. Non que l'école obéisse bien à la réalisation d'un certain nombre d'objectifs, qui sont devenus universels depuis des lustres, dont le principal est de préparer l'élève, donc la société, à assumer le monde de demain « un monde où les attitudes et les méthodes seront plus utiles qu'une liste nécessairement finie de savoirs » disent les spécialistes des sciences de l'éducation (François Dubet, Marie Duru-Bellat). Ou encore de façon lumineuse : « l'enfant a besoin d'être tout particulièrement protégé et soigné pour éviter que le monde puisse le détruire » (Hannah Arendt). Non que soit mis au centre de tout le citoyen préfiguré d'un avenir prévisible. L'idéologisation pesante, perceptible, étouffante, bloque la machine. Tête baissée, depuis des générations, les responsables du système éducatif, ont reconduit les mêmes méthodes. Et il n'est pas, seulement, que de la langue d'enseignement, que l'élève ne retrouve pas à l'université dans les filières scientifiques. Il y a ce recours impératif aux cours particuliers, à ce que certains enseignants n'hésitent pas à appeler « cours de rémediation », terme qui désigne en pédagogie « l'action de remédier aux difficultés et lacunes des élèves en risque d'échec scolaire par diverses procédures de type soutien scolaire, programme d'aide individualisée, rattrapage... » Une pratique systématisée, qui saigne les parents, quand ils peuvent payer. **N. R.**

L'ALGERIE A ADOPTÉ UNE LOI CRIMINALISANT  
LES VIOLENCES CONTRE LES FEMMES



Djalou@hotmail.com

Lutte contre le crime organisé à In Guezam

## Neuf contrebandiers appréhendés

■ Neuf contrebandiers ont été appréhendés mercredi à In Guezam par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) en coordination avec des éléments de la Gendarmerie nationale, a indiqué jeudi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

Par Safy Gh.

« **D**ans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la contrebande et le crime organisé, un détachement de l'ANP, relevant du secteur opérationnel d'In Guezam (6<sup>e</sup> Région militaire) et en coordination avec les éléments de la Gendarmerie

nationale, a appréhendé le 4 mars 2015, lors d'une patrouille de reconnaissance, neuf personnes dont deux Algériens et sept Nigériens », lit-on dans le communiqué. Une quantité de 570 litres de carburant, deux détecteurs de métaux et téléphones portables, ont été également saisis, a précisé la même source. D'autre part, les élé-

ments de la Gendarmerie nationale, relevant du secteur opérationnel de Mostaganem (2<sup>e</sup> Région militaire), « a saisi un fusil de chasse, une quantité de munitions, 1,83 kilogramme d'explosifs, un détonateur et une somme d'argent estimée à 205 000 dinars algériens et 250 euros », a ajouté le communiqué du MDN. **S. Gh./APS**

Site précaire «Ouarsenis» d'Oran

## Des habitants réclament leur relogement «immédiat»

**D**es habitants du site précaire «Ouarsenis», implanté à Mers-El-Kebir, ont organisé jeudi un mouvement de contestation sur la corniche oranaise en réclamant leur relogement «immédiat», a-t-on constaté. Les protestataires ont, jusqu'à la fin de la matinée, coupé la route de la corniche reliant Oran à Ain El Turk, paralysant pratiquement le trafic routier sur l'axe cité, en utilisant des pierres et des troncs d'arbres. Les usagers de cette route ont été contraints de rebrousser chemin pour

emprunter la voie de la corniche supérieure, causant un embouteillage indescriptible. Contacté par l'APS, le chef de daïra d'Aïn El Turk, Ferroukh Mohand Houcine, a indiqué qu'« aucun programme de relogement n'est prévu dans l'immédiat ».

« Actuellement, quelque 200 logements sont en cours de réalisation sur le territoire de notre daïra », a-t-il expliqué, ajoutant que « ces logements seront distribués selon les priorités et en toute transparence ».

Halim Y.

Deux criminels arrêtés par la gendarmerie à Melbou

## Ils ont tiré avec un pistolet sur un citoyen

LA GENDARMERIE nationale a mis fin aux agissements de deux individus spécialisés dans le braquage des citoyens. « Ces derniers agissent au moyen d'arme à feu à Melbou pour arriver à leurs fins », indique la cellule de communication du groupement de la gendarmerie de la wilaya de Béjaïa. La gendarmerie a été alertée sur le numéro vert 1055. Les faits remontent au soir du 1<sup>er</sup> mars vers 20h. Un homme a été braqué par deux individus sur RN 43. La victime, B.F. âgée de 35 ans qui a reçu une balle dans le bras a réussi à prendre la fuite et à se cacher dans les falaises. Les gendarmes qui interviendront rapidement ont réussi à arrêter l'un des deux criminels en l'occurrence B.M. âgé

de 64 ans à la gare routière de la commune de Melbou. Ce dernier est connu pour ses antécédents judiciaires. Il avait en sa possession un pistolet de fabrication artisanale, une bombe lacrymogène, des comprimés psychotropes et un couteau. L'un des criminels a été interpellé sur la place. Il s'agit de L. T. âgé de 57 ans, ayant également des antécédents judiciaires. Les gendarmes ont réussi à repérer par la suite le véhicule de la victime B.F. qui sera transféré vers un centre de soins. « Présentés hier devant le procureur de la République près le tribunal de Kherata, les deux malfaiteurs ont été écroués », ajoute la même source.

H.C.

Onzième Edition «EVE 2015»

## Un temps pour la femme

Sur une superficie d'au moins 6 000 m<sup>2</sup> avec un nombre de 150 entreprises participantes et 150 000 visiteurs attendus dont au moins 2/3 ciblent la population féminine, c'est sur de bons hospices que se déroule le Salon international de la femme «EVE 2015» au Palais des expositions Safex-Pins Maritimes. Ce Salon programmé du 03 au 08 mars met à l'honneur la femme, toutes les femmes quels que soient leur âge, leur situation, leur statut, leurs motivations, leurs aspirations et ce, pendant 06 jours. Ce Salon entièrement dédié aux femmes s'articule autour de plusieurs pôles. «TRADE CENTER ALGERIA», tous les secteurs d'activités relatifs à l'univers de la femme sont représentés par zone : espace professionnel pour

les équipements, prêt-à-porter, parfums et cosmétiques, instituts de bien-être, nutrition et hygiène féminine, espace mère-enfant, bijoux et artisanat, agences de voyages, écoles de formation. Au fil des années, ce Salon se professionnalise au regard du taux de participation des exposants qui monte crescendo depuis 2012 et de la montée en croissance des visiteurs qui souhaiteraient toutefois une diversification des produits et services tels les loisirs créatifs, la photographie, etc... Il n'empêche qu'il connaît une affluente certaine. Pour les exposants qui ne manquent pas d'user d'instruments marketing, c'est une belle aubaine pour se faire connaître et vendre leurs produits. **Magda Malek**